



Fédération canadienne d'escrime
Programme des jeunes

Politique de sélection



LIVRET



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 2

ORGANISATION ET OPÉRATION

1..... Comité de haute performance (CHP) 3

2..... Comité haute performance de ratification des sélections 3

3..... Bureau national de la Fédération canadienne d'escrime (FCE) 3

PROCÉDURES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Équipe nationale des jeunes de la FCE 4

- Inscription
- Épreuves de sélection
- Grille de points
- Sélection des athlètes
- Sélection des entraîneurs



INTRODUCTION

On trouve dans le présent livret les principes généraux de sélection que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner les athlètes de son programme de haute performance (PHP) et pour ses projets du PHP de la FCE pour la saison 2018-2019.

Le PHP de la FCE a pour objectif de concevoir des programmes permettant aux équipes et athlètes canadiens de remporter des médailles sur une base continue aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques. Cet objectif sous-tend toutes les décisions et orientations du PHP.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent livret, nous conseillons aux lecteurs de consulter la personne en charge du programme de haute performance de la FCE au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément relatif au contenu du présent document,

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes au moment où ce livret est publié, mais il se peut que les dates ou les événements soient modifiés, et c'est en fait parfois le cas. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions qui ne sont pas des projets de l'équipe nationale (PÉN) avant de faire vos arrangements définitifs de voyage. En outre, il en va de la responsabilité des athlètes (et de leurs entraîneurs personnels) de bien connaître le contenu du présent document



COMITÉ CONSULTATIF DE LA HAUTE PERFORMANCE (CHP)

Benjamin Mañano	Directeur Haute Performance
Jean-Marie Banos	membre du comité
Igor Tikhomirov	membre du comité
Lynn Seguin	membre du comité
Caroline Sharp	directrice administrative

COMITÉ HAUTE PERFORMANCE DE RATIFICATION DES SÉLECTIONS

Le comité haute performance de ratification des sélections (CHPRS) entérinera les sélections finales, et s'assurera que la composition finale de l'équipe satisfait aux critères publiés dans le présent livret. À chaque arme, le CHPRS sera composé de :

1. la Directeur de la Haute Performance (DHP);
2. deux (2) ou trois (3) membres du comité de haute performance.

Le CHPRS se réserve le droit de retirer un(e) athlète d'une sélection dans les cas suivants :

1. si l'athlète en question n'a pas participé à un stage d'entraînement obligatoire, tel que stipulé dans le PHP. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, le DHP et les entraîneurs pourront accorder de telles exemptions au cas par cas. Toutes les exemptions seront communiquées à tous les entraîneurs nationaux et à tous les athlètes;
2. si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre du «Code de conduite de la FCE»;
3. si l'athlète a des dettes impayées envers la FCE.

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME - BUREAU NATIONAL

2451 Riverside Drive	Téléphone :	1-613-518-7318
Ottawa, Ontario	Courriel :	hpdc@fencing.ca
K1H 7X7, Canada	Page Internet :	www.fencing.ca



PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE DES JEUNES DE LA FCE DE 2018-2019

Groupe cible

Les athlètes nés en 2004 et après, qui en sont à la phase de développement *S'entraîner à s'entraîner* ou *S'entraîner à la compétition* du DLTA.

Inscription

- Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au programme de HP. Tous les athlètes canadiens de moins de 15 ans participant à un des tournois de sélection et ayant une licence en règle de la FCE seront inclus dans le classement de l'équipe nationale des jeunes de la Fédération canadienne d'escrime.
- Si un parent ou l'entraîneur(e) personnel(le) d'un(e) athlète en fait la demande, parce qu'ils pensent que la participation de l'athlète au processus de sélection de l'équipe nationale des jeunes ne convient pas à la phase de développement actuelle du DLTA de l'athlète, l'athlète en question sera retiré(e) de la liste de classement

Compétitions de sélection

- Du 26 au 28 octobre 2018, **Coupe Canada Est moins de 15 ans** (Gatineau, QC) ou, le 3 et 4 novembre 2018, **Coupe Canada Ouest moins de 15 ans** (Winnipeg, MB)
- Du 9 au 12 novembre 2018, **NAC Y14**, Kansas City, MO
- Du 25 au 27 janvier 2019, **Coupe Canada Cadet et moins de 15 ans**, Richmond, BC
- Du 1 au 4 mars 2019, **NAC Y14**, Cleveland, OH
- Le meilleur résultat dans une de ces compétitions :
 - **U14 SYC**, Cobra Challenge, 23 au 25 novembre 2018, New Jersey USA
 - **U14 SYC**, Capitol Clash, 1 au 3 février 2019, National Harbor USA
 - **U14 SYC**, Daugherty Youth Cup, 29-31 mars 2019, Saint Louis USA
 - **U14 SYC**, Gerry Baumgart, 19-21 octobre 2018, Denver, CO

Les six (6) compétitions comptent toutes pour le classement.

Grille de points :

Grille d'attribution des points de sélection pour les compétitions désignées						
	Coupe Canada Est / Ouest	Coupe Canada U15 janvier 2019	Coupe Canada Cadet janvier 2019	Y14 NAC novembre 2018	Y14 NAC mars 2019	Y14 SYC
1 st	12	24	36	48	60	48
2 nd	10	20	30	40	50	40



3 rd	8	16	24	32	40	32
5 th – 8 th	6	12	18	24	30	24
9 th – 16 th	4	8	12	16	20	16
17 th – 32 nd	2	4	6	8	10	8
33 rd – 64 th	1	2	3	4	5	4

Sélection des athlètes

- Date de la sélection – cinq (5) jours ouvrables après le U14 SYC de mars 2019, actuellement prévu du 29 au 31 mars 2019.
- Les trois (3) premiers athlètes au classement de l'équipe nationale des jeunes de la Fédération canadienne d'escrime seront invités à représenter le Canada à une compétition internationale à l'étranger en mai ou juin 2019 (*L'endroit, les dates et les autres détails de ce projet international seront annoncés dès qu'ils seront confirmés*).
- En cas d'égalité, l'athlète le ou la mieux classé(e) au NAC du mois de mars sera invité(e). Si l'égalité persiste, les deux athlètes seront invités.
- Si un(e) athlète invité(e) à participer au projet international de mai ou juin 2019 refuse sa sélection, l'athlète classé(e) ensuite au classement de l'équipe nationale des jeunes de la Fédération canadienne d'escrime sera invité(e).
- Les athlètes qui acceptent leur invitation et qui participent au projet international de mai ou juin 2019 seront reconnus à titre de membres de l'équipe nationale des jeunes de la Fédération canadienne d'escrime.
- Tous les athlètes qui acceptent leur invitation recevront une veste de l'équipe nationale canadienne, à moins qu'ils ne l'aient déjà reçue dans le cadre de projets antérieurs à titre de participant au programme de HP.
- Le projet international est autofinancé par les participants.
- Les parents ou tuteurs légaux de tous les athlètes sélectionnés pour le projet international doivent signer une lettre de consentement au voyage de leur enfant à l'étranger, ou bien accompagner leur enfant sélectionné(e) pour ce projet.

Sélection des entraîneurs

- Les trois (3) entraîneurs personnels d'athlètes ayant accepté l'invitation, et qui sont les mieux classés au classement de sélection de l'équipe nationale des jeunes de la FCE au moment de la sélection, seront invités à titre de d'entraîneurs du projet international de l'équipe nationale des jeunes de la FCE pour le déplacement à l'étranger qui aura lieu en mai ou juin 2019.
- Si un(e) des entraîneurs des athlètes les mieux classés décline l'invitation, ou a déjà accepté une invitation pour un autre projet à une autre arme ou pour un autre sexe, l'entraîneur(e) personnel(le) de l'athlète classé(e) ensuite sera invité(e).



-
- Si les entraîneurs personnels de tous les athlètes sélectionnés pour le projet international refusent l'invitation, le comité de haute performance de la FCE choisira un(e) entraîneur(e) pour encadrer ce projet international.
 - Les entraîneurs sélectionnés doivent détenir une licence en règle de la FCE.
 - Les trois entraîneurs qui acceptent la sélection pour participer à ce projet international à l'étranger seront reconnus par la FCE à titre d'entraîneurs de développement de l'équipe nationale des jeunes de la FCE en 2018-2019.
 - Tous les entraîneurs qui acceptent leur invitation recevront une veste de l'équipe nationale canadienne, à moins qu'ils ne l'aient déjà reçue précédemment.
 - Un(e) des trois entraîneurs sélectionnés sera désigné(e) à titre de gérant(e) de l'équipe pour ce déplacement.
 - Si aucun des trois entraîneurs personnels de tous les athlètes sélectionnés pour le projet international n'a l'expérience suffisante pour être gérant(e) de ce projet international, le comité de haute performance de la FCE choisira une personne supplémentaire pour assumer le rôle de gérant(e) de l'équipe.
 - Si tous les entraîneurs sélectionnés pour le projet sont du même sexe, une personne supplémentaire, de l'autre sexe, sera choisie pour assumer le rôle de gérant(e) de l'équipe.
 - La FCE prendra en charge tous les frais de déplacement de tous les entraîneurs sélectionnés et du ou de la gérant(e) de l'équipe. Toutes les dépenses doivent être approuvées par la FCE, et cadrer avec les lignes directrices de remboursement de frais de voyage de la FCE.